



## **Honoraires transaction 2020**

### **Mandat simple / Mandat exclusif :**

- Jusqu'à 150 000€ : Forfait de 5000€
- De 150 001€ à 200 000€ : Forfait de 6250€
- De 200 001€ à 250 000€ : Forfait de 7500€
- De 250 001 à 300 000€ : Forfait de 8750€
- Au-delà de 300 000€ : Forfait de 10 000€

*Les honoraires sont exprimés toutes taxes comprises et sont à la charge de l'acquéreur*